



CREFOP Normandie

Compte-rendu groupe de travail STAGES 15.01.2025

Lieu	CARIF-OREF Hérouville saint Clair + Visio
Participant(e)s	U2P : Michaël de Cambourg, Olivier Morel / MEDEF : Séverine Touchard, co-présidente ; Magalie Picard-Tessier / UDES : Claire Bureau, Manuella Amiot/ FO : Eric Anquetil /Agence de l'Orientation : Denis Leboucher / DRAIO : Marie Seiller / CARIF-OREF : Laure BARAZZUTTI
Excusé(e)s	DREETS : Mme Fara

Séverine Touchard accueille les participants et recontextualise avec Denis Leboucher :

- Le gt STAGES a été lancé en avril 2024 dans le cadre de la feuille de route validée par le Bureau et à sa demande.
- Il s'inscrit dans le cadre du CPRDFOP 2023-2028, qui définit un certain nombre de priorités et d'engagements dont l'engagement n°3 « Améliorer les actions en matière d'attractivité des formations et métiers »
- Le constat sur la difficulté des entreprises à accueillir des jeunes en stage est partagé (surtout 3^{ème} et Secondes) ainsi que, pour les jeunes à trouver des entreprises et pour les enseignants à accompagner la dynamique.
- Un focus a été réalisé sur les stages de Seconde en 2024, première année de mise en place des stages pour les élèves de Seconde.
- La Région propose la plateforme « Destination Métier », dorénavant corrélée à la plateforme nationale
- Réalisation d'un travail de coordination sur la meilleure façon de mobiliser les partenaires et acteurs
- Rédaction d'un flyer à l'attention des jeunes pour informer sur les aides possibles à la mobilité, afin de proposer une solution à la difficulté constatée de mobilité pour certains jeunes. Ce flyer sera distribué dans l'ensemble des établissements scolaires normands.
- En 2025 le groupe de travail est relancé avec l'idée de l'élargir à l'ensemble des stages.

Est proposé de travailler les objectifs que le groupe peut se fixer.

Tour de table afin que chacun s'exprime sur les priorités, axes qu'ils souhaiteraient voir privilégier :

- Mme Amiot en tant que DRH d'une association médico-sociale (association ACAIS) précise que :
 - o Le secteur santé-social à l'habitude historiquement de travailler avec les organismes de formation qualifiants et les personnes majeures,
 - o Cependant, les professionnels sont plus frileux pour l'accueil des jeunes de 3^{ème} et seconde, au

regard de leur jeune âge, de la difficulté à appréhender les objectifs et attendus des stages et en raison de la spécificité des publics accueillis dans les structures (handicap)

- Mais volonté d'accueillir des jeunes (attractivité), les équipes sont volontaires
 - Besoin d'être informées, outillées (3^{ème} à la terminale) comment accueillir des jeunes en stage d'observation et les tutorer. Quand le public accueilli est handicapé, comment agir, quelles sont les limites d'intervention.
- Mme Bureau, rejoint la nécessité de s'adapter pour le champ du santé-social pour l'accueil de jeunes mineurs ainsi que sur la notion de confrontation aux publics.

Elle insiste sur les notions :

- De communication : diffuser l'information sur les stages en amont
 - D'évaluation globale qui doit être anticipée, afin d'être en capacité de mesurer les impacts des démarches initiées (ex : mesure d'impact des flyers)
- Le Medef dispose d'un guide au niveau national sur l'accueil des stagiaires, il pourrait être intéressant de le retravailler pour l'adapter au niveau régional. Il s'agit d'outiller les professionnels, les professionnaliser dans l'accueil des publics jeunes.

- Mme Seiller ;

- Rappelle l'enjeu du stage de 3^{ème}, première expérience de l'élève en entreprise, très anxiogène pour eux et pour les parents
 - Rentrée 2025, tous les élèves de 2nde seront amenés à faire un stage découverte de 2 semaines
 - L'académie œuvre sur le sujet et fait beaucoup, les enseignants sont très mobilisés également :
 - Préparation des enseignants ; un webinar à l'attention des enseignants a été proposé en 2024, il va être amélioré et réitéré en 2025
 - Réalisation d'un cahier de stage pour les élèves de 2ndes
 - Enjeu à travailler ensemble sur la question de l'entreprise, accompagner les professionnels à accueillir des jeunes sur la notion d'observation pour les stages découverte. La question des stages qualifiants étant différente.
- M. Leboucher, regrette l'absence de la DRAFPIIC et souhaite que le calendrier des réunions soit revu afin de s'assurer de sa présence sur le sujet des stages, afin de réaliser un travail partenarial ainsi qu'une évaluation.

Il rappelle les outils et dispositifs mis à disposition des jeunes, de leurs familles et des enseignants pour faciliter les stages par l'agence de l'orientation :

- La plateforme « Destination métier » qui permet de :
 - S'informer sur les métiers et formations en Normandie à partir des ressources de l'Agence (documentation, vidéos, motion design, jeux) et de l'outil régional [Cléor Normandie](#).
 - Découvrir le monde professionnel via les « Ambassadeurs Métier » (métier, parcours, entreprise), via des « Ambassadeurs Formation » pour témoigner de leur formation et de leur projet professionnel.
- Trouver un stage : un « mini-stage » de découverte de 3 à 5 jours ou un stage en voie professionnelle ou d'études, ainsi que les stages hors périodes scolaires.
- Stages de seconde : des actions spécifiques sont organisées à destination des élèves de seconde.
 - Les stages connectés : une série de webinaires et de visites d'entreprises sur les territoires, durant les deux semaines obligatoires, pour les élèves qui ne trouvent pas de stage.

- Les stages mutualisés multisites : un parcours de deux semaines dans deux entreprises (une par semaine) proposé pour des groupes d'élèves.
- La mutualisation des offres *Destination métier* et *Un jeune, une solution*.

La Région Normandie est la 1^{ère} région de France sur les taux de stages hors périodes scolaires, concernant les collégiens, lycéens, étudiants en décrochage.

En 2024, le travail partenarial au sein du groupe de travail a permis la réalisation d'un flyer sur les aides à la mobilité pour les lycéens et collégiens qui a été adressé à tous les principaux et proviseurs d'établissements. Des stages collectifs ont été organisés par les organisations patronales et partenaires (dans une ou plusieurs entreprises) des solutions ont été recherchées afin de répondre aux problématiques. Des stages collectifs ont été proposés dans le Cotentin, par la mutualisation de 4 donneurs d'ordre, répondant de plus aux enjeux RSO des entreprises (Cotentin Industrie) (fiche projet).

La fonction publique hospitalière a initié une dynamique collective qu'il serait intéressant de partager, notamment pour créer de l'attractivité sur des métiers en tension, manipulateurs radio..., l'ARS fédère la dynamique.

Il est collectivement acté, que le groupe de travail se donne pour objectifs :

- **D'être un espace de coordination, facilitateur sur les stages**
- **Planifier les dates de réunion en lien avec le DRAFPIC pour s'assurer de sa présence**
- **Réalisation d'un benchmark sur les bonnes pratiques (stages collectifs...) ; les recenser, voir ce qui peut être dupliqué d'un territoire à l'autre, autre région ? ou encore en imaginer de nouvelles**
- **Réalisation d'un benchmark sur les outils (Guides...) ; recenser les guides existants, vérifier si besoin d'un autre support**
→ Informations à communiquer à Laure pour recensement et partage aux groupe